

4.4 Obtention du titre de Grand Champion International ou de Grand Premior International

Si le chat exposé a obtenu au moins le nombre minimum de points exigés (→ § 6.9):

- CAGCIB est attribué dans la classe 'Champion International' (classe 5)
- CAGPIB est attribué dans la classe 'Premior International' (classe 6).

Pour accéder au titre de **Grand Champion International** ou **Grand Premior International**, un chat doit avoir obtenu les certificats CAGCIB respectivement CAGPIB lors des expositions internationales FIFe selon l'une des options suivantes:

Option	Nombre d'expositions/ de certificats	Nombre minimal de juges différents	Nombre minimal de pays différents	Distance minimale entre les expositions	Remarques
1	6	3	3	---	A
2	6	3	---	Au moins 2 des 6 expositions doivent tous deux avoir une distance minimale de 300 km des autres expositions	B, C, D
3	8	4	2	---	E

Exceptions pour membres individuels résidant dans les pays comme décrit dans les Annexes 3 et 4.

Remarques

- A L'option 2 s'applique automatiquement après l'obtention du **5ème** CAGCIB respectivement CAGPIB dans le même pays
- B** Les certificats peuvent être obtenus dans n'importe quel pays, même tous dans le même pays
- C** Une exception est faite pour les membres individuels résidant dans une localité où il n'y a qu'un seul lieu où des expositions sont organisées dans un rayon de 400 km. Ces membres peuvent obtenir tous les certificats pour le titre lors d'expositions organisées dans ce rayon
- D L'option 3 s'applique automatiquement lorsque l'option 2 n'est pas remplie après l'obtention de 6 CAGCIB respectivement CAGPIB
- E Un maximum de 7 CAGCIB respectivement CAGPIB peuvent être obtenus dans le même pays

4.5 Obtention du titre de Champion Suprême ou de Premior Suprême

Si le chat exposé a obtenu au moins le nombre minimum de points exigés (→ § 6.9):

- CACS est attribué dans la classe 'Grand Champion International' (classe 3)
- CAPS est attribué dans la classe 'Grand Premior International' (classe 4).

Pour accéder au titre de **Champion Suprême** ou **Premior Suprême** un chat doit avoir obtenu les certificats CACS respectivement CAPS lors des expositions internationales FIFe selon l'une des options suivantes :

Option	Nombre d'expositions/ de certificats	Nombre minimal de juges différents	Nombre minimal de pays différents	Distance minimale entre les expositions	Remarques
1	9	3	3	---	A
2	9	3	---	Au moins 2 des 9 expositions doivent tous deux avoir une distance minimale de 300 km des autres expositions	B, C, D
3	11	6	2	---	E

Exceptions pour membres individuels résidant dans les pays comme décrit dans les Annexes 3 et 4.

- A L'option 2 s'applique automatiquement après l'obtention du **8ème** CACS respectivement CAPS dans le même pays
- B** Les certificats peuvent être obtenus dans n'importe quel pays, même tous dans le même pays
- C** Une exception est faite pour les membres individuels résidant dans une localité où il n'y a qu'un seul lieu où des expositions sont organisées dans un rayon de 400 km. Ces membres peuvent obtenir tous les certificats pour le titre lors d'expositions organisées dans ce rayon
- D L'option 3 s'applique automatiquement lorsque l'option 2 n'est pas remplie après l'obtention de 9 CACS respectivement CAPS
- E Un maximum de 10 CACS respectivement CAPS peuvent être obtenus dans le même pays